

Le six février deux mille dix sept, vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la Mairie de Les Trois Pierres, sous la présidence de Monsieur Bernard RIBET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 30 janvier 2017

Membres présents : M. RIBET Bernard, Mme BERTRAND Monique, M. GRENET Denis, M. Philippe TETREL, Mme BRENNAN Dominique, M. EDOUARD Guillaume, M. NAVARRE Vincent, Mme BEAUDRU Agnès, Mme FOUQUE Sylvie, Mme LEGROS Sophie, M. SIMON Jean-Pierre, M CERVANTES Michel.

Absents excusés: Mme MAZOUER Sabrina, M GOUJON Mathieu

Secrétaire de séance : M. EDOUARD Guillaume

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2016
2. Convention FREE - Dégroupage de la Commune des Trois Pierres
3. Devis
4. Restauration des registres d'Etat Civil : demande de subvention départementale
5. Location de la salle polyvalente : V.C.S.R.
6. Organisation des bureaux de vote :
 - Elections Présidentielles :
 - Dimanche 23 avril 2017
 - Dimanche 7 mai 2017
 - Elections Législatives :
 - Dimanche 11 juin 2017
 - Dimanche 18 juin 2017
7. Informations diverses
8. Questions diverses

Délibération n° 2017.01

1/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 28 NOVEMBRE 2016

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2017.02

2/ CONVENTION FREE - DEGROUPEMENT DE LA COMMUNE DES TROIS PIERRES

Monsieur le Maire rappelle que la société FREE souhaite installer une armoire technique destinée à recevoir les équipements actifs nécessaires au dégroupage et la pose de fourreaux pour le passage de câbles.

Il donne lecture de la proposition de convention d'occupation temporaire d'une parcelle municipale (au carrefour D 6015 et Rue de la Salle Polyvalente) pour cette installation.

Après étude des différents documents et plans, le conseil municipal n'émet pas de remarque.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

- accepte ce projet de convention
- autorise M le Maire à signer avec la Société Free tous documents afférents à ce dossier.

Délibération n° 2017.03

3/ DEVIS

Monsieur le Maire propose d'accepter le devis de la "Sarl V'la l'Taupier" pour la destruction des taupes sur les terrains communaux derrière les écoles et autour de la salle polyvalente.

Le conseil municipal souhaiterait connaître le nombre de passages annuels et l'efficacité de ces méthodes.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

- **accepte le devis pour l'année 2017 pour un montant de 480 euros HT**

-

Délibération n° 2017.04

4/ RESTAURATION DES REGISTRES D'ETAT CIVIL : DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE

Monsieur le Maire propose de faire restaurer des registres d'Etat Civil (1765 à 1805).

Ces travaux peuvent être subventionnés par le Département (50 % du montant de la dépense HT plafonnée à 2500 €).

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

- **charge Monsieur le Maire de déposer une demande de subvention auprès du Département pour ces restaurations de documents d'Etat Civil.**
- **autorise ces travaux si la commune est subventionnée.**

Délibération n° 2017.05

5/ LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE : V.C.S.R.

Le Vélo-Club St Romanais a demandé la location de la salle polyvalente le dimanche 26 novembre 2017.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

- **accepte de louer la salle au V.C.S.R. au tarif "vin d'honneur " pour le 26 novembre 2017**

6/ ORGANISATION DES BUREAUX DE VOTE

Le conseil municipal organise les bureaux de vote des prochaines élections présidentielles et législatives.

- Elections présidentielles : 23 avril 2017 et 7 mai 2017
- Elections législatives : 11 juin et 18 juin 2017

7/ INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal :

- qu'il a demandé à Madame PLOMION, Trésorière, de mettre en place les règlements par internet des repas de cantine. Les démarches sont commencées auprès de la DGFIP, des tests seront effectués pour une mise en place à la rentrée de septembre 2017.

- La formation Premiers Secours du personnel communal aura lieu le mercredi 1er mars.
- ENEDIS va procéder à une campagne d'élagage autour des lignes basses tensions.
- La nouvelle barrière de l'atelier communal sera posée prochainement.

Monsieur le Maire remercie la commission "Information" ainsi que toutes les personnes qui ont aidé à la publication du bulletin communal.

8/ QUESTIONS DIVERSES

Des travaux devront être programmés pour la toiture de l'école. La commission "travaux" se rendra sur place pour étudier ce dossier.

Dates des prochaines réunions :

- Jeudi 9 mars à 14 h 30 : Commission PLU
- Jeudi 23 mars à 20 h 30 : Commission finances
- Lundi 3 avril : Séance du Conseil municipal

La séance est levée à 22 h 30